

Secteur d'intervention

- Circonscription de BERNAY



L'équipe :

2 éducateurs spécialisés :

Mme Martin-Pignet Roseline

M. Ramkissoon Damien

en collaboration avec le **pôle thérapeutique de l'IME de Beaumesnil**

Sous la responsabilité de M. Augustin,
directeur adjoint IME de Beaumesnil

Pour contacter l'EMPP :

Mail : equipemobile@assorpdemaistre.com

Tél : 06 76 36 54 62 ou 06 76 36 54 67

Adresse : 13 rue du Château
27410 MESNIL EN OUCHE

Site Internet :

<https://www.assorpdemaistre.com>

rp de **Maistre**
A S S O C I A T I O N

EMAS DE BERNAY

Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation

Soutien à destination des
professionnels de la communauté
pédagogique et éducative
accompagnants des élèves à besoins
éducatifs particuliers.

Priorité mise au repérage et aux
interventions précoces

Quelle est notre mission ?

- L'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS) se déplace sur la circonscription pour **accompagner et soutenir la communauté éducative et pédagogique** auprès des élèves à besoins éducatifs particuliers
- Elle apporte **une expertise et des ressources médico-sociales** afin de favoriser l'inclusion et le maintien dans le milieu ordinaire.
- Une priorité est souhaitée dans l'**accompagnement au repérage et aux interventions précoces**

L'EMPP vient en complémentarité des dispositifs d'appui de l'école inclusive (RASED, enseignants ressources, conseillers pédagogiques...).

Quelles sont nos interventions ?

- **Actions d'information et de sensibilisation** ciblées sur les écarts de développement, les troubles du neuro-développement (TND), les troubles du spectre autistique (TSA) et l'aménagement de l'accueil.
- Apports et co-construction d'**outils spécifiques**
- **Appui et conseil** relatif aux particularités de l'accueil et la prise en charge d'un enfant à besoins particuliers, à l'accompagnement d'un élève.

Qui peut nous contacter ?

- Tout professionnel de l'**Education Nationale 1er degré et 2nd degré**

Pour qui ?

- L'accent est mis sur les **interventions précoces** (en maternelle et élémentaire), l'EMAS peut également intervenir pour le 2nd degré
- La finalité consiste à soutenir les **professionnels** dans l'adaptation de leurs pratiques aux particularités de l'élève et permettre à celui-ci son évolution en milieu ordinaire.

Les problématiques d'accueil et d'accompagnement peuvent être multiples :

- Troubles de la socialisation
- Troubles de la communication
- Troubles du comportement
- Troubles de la coordination
- Difficultés de concentration, instabilité

Comment les professionnels peuvent nous solliciter ?

1) *Repérage d'un besoin par la communauté pédagogique et éducative :*

- **Remplir la fiche de saisine accessible sur le site internet de la circonscription :**

<https://circ-bernay.spip.ac-rouen.fr/spip.php?rubrique121>

- Envoi de la fiche de saisine à l'IEN pour les professionnels de l'Education Nationale du 1er degré pour validation et transmission à l'EMAS
- Envoi de la fiche de saisine directement à l'EMAS par le chef d'établissement pour le 2nd degré

2) *Réception de la fiche de saisine par l'EMAS*

- Prise de RDV 1er contact avec l'équipe demandeuse pour analyse de la situation
- Evaluation de la demande

3) *Réponse de l'EMAS pour propositions d'actions à mener et préconisations*